



5 juillet 2021

Déclaration commune : le CNVR collaborera avec les Oblats pour accéder aux archives concernant les écoles résidentielles

WINNIPEG - Le Centre national pour la vérité et la réconciliation (CNVR) se réjouit de la décision des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée d'accélérer l'accès aux dossiers essentiels concernant les écoles résidentielles.

Les Oblats ont administré 48 écoles résidentielles au Canada, dont celle de Marieval dans la Première nation de Cowessess en Saskatchewan, ainsi que celles de Kamloops et de Mission St-Eugène en Colombie-Britannique, où des tombes non marquées ont récemment été identifiées.

« Le chemin à parcourir est ardu, car les communautés doivent fouiller les anciens sites et s'efforcer d'identifier les êtres chers qui ont été retrouvés dans ces tombes non marquées. L'accès à tous les dossiers pertinents sur les écoles résidentielles est un élément essentiel de ce processus », a déclaré Stephanie Scott, directrice générale du CNVR.

« Conformément à l'esprit et à l'intention de la Convention de règlement, nous sommes soulagés par les efforts déployés par les Oblats pour rendre leurs dossiers disponibles afin que les communautés autochtones puissent faire un pas de plus vers la guérison. »

S'exprimant au nom des Oblats, le P. Ken Thorson, OMI, a déclaré : « Nous reconnaissons notre responsabilité envers les communautés autochtones pour assurer l'accès à ces dossiers. Nous nous engageons à collaborer avec le CNVR pour y parvenir, y compris en engageant un soutien supplémentaire si nécessaire pour assurer que les dossiers soient fournis dans des délais raisonnables. »

Les Oblats font l'inventaire de leurs archives pour voir quels documents sont déjà numérisés et ce qui reste à traiter. Les documents incluent des codex, des photographies et des dossiers du personnel.

En réponse au mandat de la CVR, les Oblats ont déjà fourni plus de 40 000 documents au CNVR. Le CNVR collaborera avec les Oblats pour fournir les détails relatifs aux documents oblats présentement détenus par le CNVR, afin que les nouveaux documents puissent être identifiés, numérisés et livrés dès cet automne. Le CNVR s'engage à acquérir une copie complète de tous les documents oblats qui décrivent en détail le rôle de la congrégation des Oblats dans l'histoire des écoles résidentielles du Canada. Le CNVR est heureux d'apprendre que la congrégation a déclaré son engagement à répondre à nos attentes.

« Bien que des préoccupations relatives à la protection de la vie privée aient été invoquées au sujet du transfert de ces dossiers, la Loi sur le Centre national de recherche pour la vérité et la réconciliation du Manitoba facilite la collecte de renseignements et de dossiers pour remplir le mandat du CNVR et assure la protection appropriée de la vie privée. Les lois provinciales et fédérales sur la protection de la vie privée ne constituent pas un obstacle au transfert des dossiers au CNVR », a déclaré Scott.

S'exprimant au nom des Oblats, le P. Ken Thorson, OMI, Provincial d'OMI Lacombe Canada, a déclaré : « Nous apprécions les conseils d'experts et le soutien possible grâce à ce partenariat avec le CNVR en ce qui concerne l'accès à nos dossiers. Nous espérons que cela permettra une révision complète de la documentation historique existante sur l'implication de notre Congrégation religieuse, afin que la vérité sur les écoles résidentielles soit pleinement connue ».

« Nous [au CNVR] détenons actuellement près de 7000 déclarations de survivants et cinq millions de dossiers. La protection de la vie privée des survivants fait partie intégrante de chaque aspect de notre travail au Centre. La mort de ces enfants n'a jamais été censée rester cachée, et les communautés autochtones ne devraient pas avoir la charge de reconstituer cette partie de notre histoire collective. Tous les Canadiens, les gouvernements et les institutions ont un rôle à jouer pour honorer et commémorer ces petits qui ont péri et ne sont jamais rentrés chez eux. »

À propos du CNVR


Le Centre national pour la vérité et la réconciliation (CNVR) a été créé pour préserver la mémoire du système des écoles résidentielles du Canada et de son héritage. Pas seulement pour quelques années, mais pour toujours. Il incombe au CNVR de gérer et de partager les vérités des expériences des survivants de manière respectueuse et de travailler avec les éducateurs, les chercheurs, les communautés, les décideurs et le grand public, tant autochtones que non autochtones, pour soutenir le travail continu de vérité, de réconciliation et de guérison au Canada et ailleurs.

A propos des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée :

Les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée ont été fondés en 1816 par saint Eugène de Mazenod à Aix en Provence, en France. La communauté est arrivée au Canada en 1841. Après leur arrivée, les prêtres et les frères oblats ont travaillé à travers le Canada et dans tout le Grand Nord dans divers domaines, y compris les écoles résidentielles, le ministère paroissial et de retraite, ainsi que les aumôneries d'hôpitaux et de prisons. La Province OMI Lacombe Canada est basée à Ottawa (ON) et la Province Notre-Dame-du-Cap est basée à Richelieu (QC).



Fr. Ken Thorson, OMI
Provincial – OMI Lacombe Canada



Père Luc Tardif, OMI
Provincial – Notre-Dame-du-Cap